



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



24090956

Tribunal de l'Entreprise et du Travail
Division

06 JUIN 2024

Le Greffier

N° d'entreprise : **0521 878 212**

Nom

(en entier) : **Delta Plastics**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Zoning Industriel-1^{ère} rue 1, 6040 Charleroi**

Objet de l'acte : Nomination et démission des administrateurs (délégués)

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale spéciale des actionnaires tenue le 13 mai 2024.

Après délibération, les décisions suivantes sont prises en ce qui concerne les points de l'ordre du jour. Toutes les décisions suivantes ont été votées individuellement et approuvées à l'unanimité.

1. Démission d'un administrateur

Les actionnaires prennent connaissance de la démission, avec effet au 01/04/2024, de la société à responsabilité limitée "BELIVER", ayant son siège à 1710 Ternat, Boterstraat 15, inscrite au registre des personnes morales de Bruxelles, division néerlandophone sous le numéro d'entreprise 0876.977.295 et avec numéro de TVA BE0876.977.295, ayant pour représentant permanent monsieur Peter BELIËN, domicilié à 1740 Ternat, Boterstraat 15.

Les actionnaires souhaitent remercier la société à responsabilité limitée "BELIVER", pour les services rendus à la société.

2. Nomination d'un administrateur

Les actionnaires décident de nommer, avec effet au 01/04/2024, comme administrateur de la société jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui sera tenue en 2026, la société à responsabilité limitée "OLEMCA", ayant son siège à 9500 Goeferdinge, Schoolstraat 45, inscrite au registre des personnes morales de Gand, division Oudenaarde sous le numéro d'entreprise 0698.996.747 et avec numéro de TVA BE0698.996.747.

Le mandat ne sera pas rémunéré.

Les actionnaires prennent ensuite connaissance de la décision de l'organe d'administration de la société mentionnée ci-dessus, de désigner monsieur Vincent SINGELÉ, domicilié à 9500 Goeferdinge, Schoolstraat 45, en tant que représentant permanent pour l'exercice du mandat d'administrateur, conformément à l'article 2:55 du Code des sociétés et des associations.

La société à responsabilité limitée "OLEMCA" représentée comme mentionné ci-dessus, déclare explicitement accepter son mandat.

Toutes les actes accomplis par "OLEMCA", depuis le 1er avril 2024 sont, dans la mesure nécessaire, ratifiées par les actionnaires.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 13 mai 2024.

Après délibération, les décisions suivantes ont été prises concernant les points à l'ordre du jour. Toutes les décisions ont été votées séparément et approuvées à l'unanimité.

1. Démission de l'administrateur délégué

Les administrateurs prennent acte de la démission, avec effet au 01/04/2024, en tant qu'administrateur délégué de la société à responsabilité limitée "BELIVER", ayant son siège à 1710 Ternat, Boterstraat 15, inscrite au registre des personnes morales de Bruxelles, division néerlandophone sous le numéro d'entreprise 0876.977.295 et avec numéro de TVA BE0876.977.295, ayant pour représentant permanent monsieur Peter BELIËN, domicilié à 1740 Ternat, Boterstraat 15.

Les administrateurs souhaitent donc remercier la société à responsabilité limitée "BELIVER" pour les services rendus à la société.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/06/2024 - Annexes du Moniteur belge

2. Nomination de l'administrateur délégué et détermination de la rémunération

Les administrateurs décident de nommer, avec effet au 01/04/2024, comme administrateur délégué de la société jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui sera tenue en 2026, la société à responsabilité limitée "OLEMCA", ayant son siège à 9500 Goferdinge, Schoolstraat 45, inscrite au registre des personnes morales de Gant, division Oudenaarde sous le numéro d'entreprise 0698.996.747 et avec numéro de TVA BE0698.996.747.

Ce mandat est concomitant à son mandat d'administrateur.

Le mandat ne sera pas rémunéré.

Les administrateurs prennent ensuite connaissance de la décision de l'organe d'administration de la société mentionnée ci-dessus, de désigner monsieur Vincent SINGELÉ, domicilié à 9500 Goferdinge, Schoolstraat 45, en tant que représentant permanent pour l'exercice du mandat d'administrateur délégué, conformément à l'article 2:55 du Code des sociétés et des associations.

La société à responsabilité limitée "OLEMCA", représentée comme mentionné ci-dessus, déclare explicitement accepter son mandat.

Toutes les actes accomplis par l'administrateur délégué "OLEMCA", depuis le 1er avril 2024 sont, dans la mesure nécessaire, ratifiées par l'organe d'administration..

OLEMCA SRL

Administrateur délégué

Vincent SINGELÉ

Représentant permanent

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).